

d'être des autorités « coutumières », un grand nombre de chefs de secteurs « furent choisis à cause des services rendus chez les missionnaires catholiques ou à l'administration coloniale en tant que greffier, commis, soldat de la Force Publique ou planton de l'Etat » (*idem*, p. 273). Si le grand chef Kokolomami, l'un de mes principaux informateurs, l'Aîné incontesté de tous les Yenge, ne fut pas nommé chef du Secteur Ukulungu, alors qu'il représentait assurément l'autorité morale la plus forte de la région, c'est qu'il s'attira la réprobation de l'évêque de Tshumbe Sainte Marie, refusant, malgré ses instances, de renoncer à la grande polygamie qui est l'un des fondements de l'autorités traditionnelle des chefs. En suivant son avis négatif, l'Administration coloniale faisait évidemment fi de l'esprit qui présidait aux décrets de 1891 et de 1906 qui entendaient remettre dans les mains des pouvoirs traditionnels la gestion du projet colonial. On ne peut donc pas exactement qualifier, dans la pratique, cette entreprise d'*indirect rule*... Rappelons cette lapidaire définition du pouvoir colonial belge proposée par un ethnologue américain qui a vécu au Congo peu avant l'indépendance: le Congo, cette formidable forteresse économique, sociale et politique vivant en vase clos, lui paraît dirigée par un triumvirat non officiel (« three-pronged unofficial organization »): l'Etat, l'Eglise et le monde des affaires (« State, Church and business ») (Merriam, 1961, p. 35).

### **Avant cette sombre histoire, les Ankutshu...**

Cette page d'histoire coloniale, que la fable officielle de la mission civilisatrice a longtemps occultée, on pourrait en résumer la morale par l'adage « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs » qu'évoquait devant moi un prélat belge dont je tairai le nom par charité. Cette omelette, Léopold II l'appelait lui-même plus volontiers « ce magnifique gâteau africain » (Stengers, 1988, p. 59).

Mais qu'en était-il avant? Avant que cette confuse « ethnie » tetela n'émergeât de cette histoire même? Les généalogies que j'ai récoltées en 1953-54 au cours d'enquêtes extensives établissent sans équivoque que la grande majorité des populations habitant l'ancien District du Sankuru (environ 300.000 hommes à cette époque) se considéraient comme Ankutshu avant l'intervention brutale de Ngongo Leteta et de Lupaka. Les nombreux groupes autonomes – que l'on hésite à qualifier de tribus, de sous-tribus ou de chefferies – s'inscrivent dans un vaste ensemble lignager patrilinéaire, prétendument issu, il y a une quinzaine de générations, de l'ancêtre Onkutshu a Membele. La population de ces communautés traditionnellement indépendantes variait de quelques centaines à plusieurs milliers d'individus. Cette énorme généalogie est, bien entendu, une construction idéologique; elle a permis l'intégration de

groupes fort divers dans un même système de pensée politique parfaitement étranger à la notion d'Etat ou de royaume.

Cette commune généalogie patrilinéaire est le seul facteur d'intégration ethnique d'une poussière de petites communautés elles-mêmes composées de divers segments de lignages plus ou moins autonomes. J'ai donné de ce mode d'organisation politique une esquisse à propos des Yenge (L. de Heusch, 1954 a). Ce système lignager éclaté comporte trois embranchements primaires: les Ndjovu, les Ngandu et les Watambulu, issus respectivement des trois fils éponymes d'Onkutshu a Membele (voir schéma n° 1). Les Sungu, chez qui Torday a séjourné, sont des Ndjovu, au même titre que les Luwila, les Nkoy a Mpungu, les Kondo, les Lukfungu, les Lutshimba. En examinant la carte ci-jointe qui reprend les groupes les plus importants, deux constatations s'imposent. D'abord les Ndjovu vivent principalement dans la partie orientale de l'aire habitée par les Ankutshu a Membele. Ensuite, les Sungu occupent au sein de cette aire une position méridionale quasi périphérique, au voisinage du pays songye, d'où vient Ngongo Leteta. Je reviendrai sur ce point capital.

De nombreuses traditions orales concordantes affirment que les Ndjovu, Ngandu et Watambulu cheminèrent ensemble, du nord au sud, dans la région comprise entre le Lualaba et la Lomami. Ils venaient apparemment du confluent du fleuve (que les Ankutshu appellent Lahaha) et de son affluent. On ne s'étonnera pas dès lors de trouver dans le pays compris entre la Lomami et le Lualaba (plus précisément dans l'ancien Territoire de Kibombo) des populations apparentées linguistiquement aux Ankutshu a Membele, et portant un nom qui rappelle ces affinités historiques: les Kusu.

Les Ankutshu a Membele auraient franchi la Lomami sur des radeaux en bois de l'arbre *utshumbe* (*Musanga Smithii*) à hauteur de l'embouchure de la petite rivière Lutembo. Le dépositaire le plus qualifié des traditions orales à l'époque où je menais mes enquêtes était assurément le grand chef yenge Kokolomami, à qui je dois l'essentiel de ces informations. Elles confirment, tout en dissipant certaines obscurités, une note de l'Administrateur territorial Dallons (R. Dallons, 1938). Sur la rive gauche de la Lomami, Ndjovu, Ngandu et Watambulu ne tardèrent pas à déboucher dans la plaine Enyamba, au sud de l'actuel poste de Katako-Kombe. Ce lieu, marqué par deux bosquets, est aujourd'hui maudit: c'est là que se réunissent tous les sorciers de la région pour fomenter leurs sinistres projets. En fait, c'est là qu'eut lieu la première scission des Ankutshu a Membele. Les Ndjovu se querellèrent avec les Ngandu pour une question de droits de chasse et retournèrent vers la Lomami qu'ils longèrent vers le nord jusqu'à l'em-